

Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature

Volume 70
Number 1 *Arts visuels et communication au Sénégal*

Article 16

6-1-2008

Parties annexes

Follow this and additional works at: <https://crossworks.holycross.edu/pf>



Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

Recommended Citation

(2008) "Parties annexes," *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature*: Vol. 70 : No. 1 , Article 16.
Available at: <https://crossworks.holycross.edu/pf/vol70/iss1/16>

This Back Matter is brought to you for free and open access by CrossWorks. It has been accepted for inclusion in *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature* by an authorized editor of CrossWorks.

Appel d'articles

L'Édition dans le monde francophone

Numéro pour la revue *Présence Francophone*

Coordonné par Josias Semujanga et Lyne Martineau (Université de Montréal)

Les progrès technologiques des dernières années ont à ce point amélioré et accéléré les moyens de communication et de transport que toutes les conditions semblent réunies pour que le champ éditorial de la Francophonie témoigne de la diversité de ses membres aussi bien dans la création littéraire (production et édition) que dans la circulation des œuvres (diffusion-distribution) dans l'ensemble du territoire de la Francophonie, à savoir de la Périphérie vers un autre pays de la Périphérie, bien davantage que du Centre vers la Périphérie.

Or, un examen des bibliographies des chercheurs, des citations mises en exergue, de l'intertextualité, etc., nous rappelle qu'aujourd'hui comme hier, Paris conserve le pouvoir éditorial. S'il est vrai que « dans les pays du Nord, des politiques volontaristes permettent d'encourager la production culturelle locale et nationale et de favoriser la création d'institutions littéraires autonomes », pour ces sociétés de la périphérie aussi, un problème demeure : la diffusion-distribution, recension et commentaires de sa littérature, bref, la simple et pleine « reconnaissance de son existence » (Ricard).

En effet, alors que les auteurs publiés en France sont connus et étudiés par une grande majorité de lecteurs et de chercheurs dans la Francophonie, ceux des pays périphériques demeurent le seul fait des spécialistes, et ce, même en France, ce qui, du reste, pose une question méthodologique importante : pourquoi toute la périphérie, qui entretient une relation problématique avec l'ancienne colonie, accorde à celle-ci la primauté de son regard pour se connaître les uns les autres ?

Certes, le poids démographique, économique et culturel de Paris explique l'omniprésence, voire l'omnipotence du Centre, mais existerait-il d'autres causes d'ordre politique, social ou littéraire ? Pourquoi, plusieurs décennies après la création de la Francophonie, le secteur éditorial a-t-il si peu changé, et ce, contrairement aux prétentions de l'institution ? Faut-il laisser au Centre la responsabilité d'établir une bibliodiversité dans la Francophonie ? Les membres de la Périphérie contribueraient-ils, même involontairement, à la sacralisation du Centre ? Ou, ainsi que le suggère Ambroise Kom en 2001, les « écrivains africains [...] les plus connus devraient-ils négocier

"prix africain" pour un certain nombre d'exemplaires de leurs ouvrages, à la signature des contrats d'édition ? » Faut-il développer « l'expérience de la coédition solidaire de la collection *Enjeux Planète* entreprise par 12 éditeurs francophones d'Afrique, du Canada, d'Europe et du Maghreb » ? Ou procéder à « la création d'un fonds international destiné à soutenir les échanges multilatéraux entre éditeurs indépendants et acteurs du livre, dans l'esprit de la convention pour la diversité culturelle » ? Et d'ailleurs, qu'apporterait aux études francophones et littéraires, voire aux sciences humaines, une Francophonie « bibliodiversité » : des trésors dormant dans les tiroirs d'éditeurs ? De nouveaux écrivains ? Une histoire littéraire plus riche ? Ou l'aide à la France pour que celle-ci retrouve son rayonnement que les signataires de la littérature-monde considèrent éteint ?

Dans le cadre de la revue, nous proposons d'analyser-interroger les causes du champ éditorial centralisateur dans le monde francophone, les incidences dans le secteur de l'édition, de la création et de la recherche (l'histoire des idées et littéraire), tout en insistant sur les perspectives d'avenir afin d'en arriver, dans la pratique et non pas uniquement en théorie, à une véritable bibliodiversité en Francophonie.

La question de l'édition relevant de multiples domaines, les auteurs pourront l'aborder selon les sphères suivantes :

- Culturel
- Économique
- Institutionnel (Francophonie, universitaire)
- Littéraire
- Politique (Relations internationales, protection de la diversité culturelle)
- Technique ou technologique

Calendrier de production

La date limite pour la proposition des articles est fixée au 15 mai 2008. Les articles (30 pages maximum) rédigés en français et selon le protocole de *Présence Francophone* (<http://www.holycross.edu/departments/ml/pf/instructions-aux-auteurs.htm>) devront parvenir **aux deux adresses** suivantes au plus tard le 30 septembre 2008, et par courrier électronique. Les articles seront soumis à évaluation avant d'être acceptés.

Responsables du dossier

Josias Semujanga : josias.semujanga@umontreal.ca

Lyne Martineau : lynemartineau@yahoo.com

PROTOCOLE DE RÉDACTION

- 1.** Page de titre. Inscrire sur la première page, en haut à gauche, vos nom, adresse et courriel ; plus bas, le titre (60 lettres au maximum) de l'article suivi du résumé et des descripteurs.
- 2.** Résumé. Fournir un résumé de l'article (50 à 100 mots) et en donner une version anglaise.
- 3.** Descripteurs. Identifier de 5 à 10 descripteurs (ou mots clés) qui situent le contenu (domaine géographique, sujet, auteurs, théorie, etc.). En donner une traduction anglaise.
- 4.** Mise en pages. Présenter le manuscrit dactylographié à double interligne avec marge de 3 cm, 25 lignes par page. On doit pouvoir en faire des photocopies claires.
- 5.** Intertitres. Coiffer d'intertitres les principales parties de l'article.
- 6.** Citations. Lorsqu'une citation a plus de 4 lignes, la mettre en retrait sans guillemets, suivie de l'appel de la référence (voir n° 11). Mettre entre crochets [] les lettres et les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant l'omission de un ou plusieurs mots.
- 7.** Tableaux. Rendre les tableaux et les graphiques lisibles au premier coup d'œil.
- 8.** Mise en relief. Mettre en italique les titres de livres, revues et journaux, les mots étrangers, les mots et expressions qui servent d'exemples dans le texte ; mais « mettre entre guillemets » (sans les souligner) les titres d'articles, poèmes et chapitres de livres ainsi que les mots et expressions qu'on désire mettre en relief. Dans une étude de linguistique, <mettre entre parenthèses pointues ou anti-lambdas> la signification d'un mot ou d'une expression.
- 9.** Informations sur l'auteur. Indiquer votre profession et vos principales publications. De 25 à 50 mots.
- 10.** Notes. Numéroter consécutivement les notes du début à la fin de l'article. La première peut servir à identifier le fonds qui a subventionné la recherche ou la société devant laquelle a été présenté le texte sous forme de communication. L'appel de note doit suivre le mot avant toute ponctuation. Ne pas indiquer les références en note de bas de page, mais insérer les appels dans le texte et les références complètes dans la liste des références (voir nos 11 et 12).
- 11.** Appel des références. Appeler les références dans le texte (non pas en note au bas de page) en plaçant entre parenthèses le nom de l'auteur, l'année de publication et le numéro de la page : (Auteur, année : page).
- 12.** Liste des références. Dresser la liste des œuvres citées et des publications utilisées pour préparer l'étude ; les classer dans l'ordre alphabétique des auteurs, par ordre décroissant d'année de publication. Si plusieurs ouvrages d'un même auteur sont publiés la même année, indiquer une lettre après l'année pour les distinguer.

Exemples : ARNOLD, A. James (1995). « The Gendering of Créolité », dans Maryse CONDÉ et Madeleine COTTENET-HAGE (dir.), *Penser la créolité*, Paris, Karthala : 21-40.

DÉJEUX, Jean (1989a). « L'accord culturel franco-algérien de 1983 », *Présence Francophone*, Sherbrooke, n° 34 : 91-104.

- 13.** Copie informatique. Tous les textes acceptés pour publication devront être fournis dans un fichier, systèmes IBM compatible ou Macintosh.

CHEMINEMENT DES ARTICLES

1. Appel de textes. *Présence Francophone* souhaite recevoir de ses lecteurs et de ses abonnés des articles originaux (30 pages au maximum) et des comptes rendus. Les textes doivent se conformer à la Politique rédactionnelle pour le contenu et au Protocole de rédaction pour la forme. La revue ne publie pas d'entrevues. Elle accepte les textes envoyés par télécopieur, par courriel et les textes sur disquette (WordPerfect ou Word).

2. Accusé de réception. Sur réception d'un texte, on fait parvenir un accusé de réception.

3. Première lecture. L'article est lu en premier lieu par un membre du comité de rédaction qui évalue sa conformité avec la Politique rédactionnelle de la revue. Si le texte n'est pas retenu, l'auteur en est informé. Le manuscrit n'est pas retourné.

4. Deuxième lecture. L'article est ensuite soumis à un comité de lecture, regroupant des spécialistes du sujet, pour évaluation et commentaires (il est donc important de présenter un texte clair qui puisse être photocopié).

5. Décision de publier. Sur réception des évaluations des membres du comité de lecture, le comité de rédaction décide de publier ou non l'article. L'auteur est informé de la décision et reçoit un résumé des parties pertinentes des évaluations. On peut demander à l'auteur de retravailler son article ou de le présenter en se conformant aux Instructions aux auteurs.

6. Intervention du comité de rédaction. La rédaction se réserve le droit de modifier les titres, intertitres, résumés et descripteurs.

7. Assignation au numéro. L'article prêt pour publication est assigné à un numéro de la revue en tenant compte de la place disponible et de l'intérêt de l'article.

8. Épreuves. Les épreuves sont envoyées à l'auteur pour correction. Celui-ci doit les retourner dans les plus brefs délais.

9. Durée du cheminement. Le temps écoulé entre la réception de l'article et sa publication peut varier de quelques mois à une année ou deux, selon l'état du manuscrit, les corrections exigées, la rapidité de l'auteur à nous répondre et l'espace disponible dans la revue.

10. Exemplaires en hommage. L'auteur d'un article reçoit deux exemplaires du numéro où a paru son article.

11. Reproduction d'un texte. Toute reproduction de l'article dans une autre publication doit faire mention de sa publication antérieure dans *Présence Francophone*.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Individuel	Institutionnel
Un an	35 \$ US	45 \$ US
Trois ans	90 \$ US	100 \$ US

Achat d'un numéro : 25 \$ + frais de port

Envoi : Poste aérienne exclusivement

	pour un an	=	\$
Je désire m'abonner	pour deux ans	=	\$
	pour trois ans	=	\$

Les chèques ou mandats doivent être faits à l'ordre de :

College of the Holy Cross
Présence Francophone
College of the Holy Cross
Worcester, MA 01610-2395
États-Unis

ACHAT DES ANCIENS NUMÉROS

S'adresser à l'Université de Sherbrooke, Département des Lettres et Communication,
Faculté des Lettres et Sciences humaines, Sherbrooke (Québec), J1K 2R1
Canada

Série complète

Numéros 1 à 25 : 100 \$ • Numéros 26 à 52 : 200 \$

Envoyez-moi la 1^{re} série complète _____ Envoyez-moi la 2^e série complète

_____ Envoyez-moi les numéros suivants : _____

Total= _____ \$

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Pays : _____